

Visite de proximité Sud Est - Lundi 31 mars 2025

Lieu	Demande	Réponse apportée
Rue d'Assas	Date de la pose de test de d'écluses	Réponse apportée sur place : En octobre 2025, après les travaux de la rue Jean Marc Laurent.
Rue d'Assas	Le plateau surélevé est bruyant. Est-il possible de le supprimer ou d'étudier une autre solution ?	Etude en cours.
Rue d'Antibes	Le cheminement piéton qui va du terrain de sports vers les immeubles de la SIP est en mauvais état. Voir pour l'améliorer.	Le secteur va se charger de la partie Ville. Courrier envoyé à la SIP pour sa partie (pièce jointe).
	Réfléchir à un passage piétonnier le long du stade (de la rue d'Antibes à la rue d'Avignon)	
Rue d'Avignon	Les conteneurs de la SIP sont entreposés sur le trottoir, obligeant les piétons à descendre sur la route. Voir avec la SIP pour qu'un espace soit créé sur leur terrain. Idem pour les encombrants.	Courrier envoyé à la SIP le 2 avril 2025 (pièce jointe).
Rue du Maréchal de Castrie	Quel intérêt d'avoir posé un panneau "stop" qui arrive sur le rond-point ?	
Rue d'Aix Rue Frédéric Mistral	Le passage piéton est dangereux dans le rond-point. Etudier un aménagement pour sécuriser cet endroit,	Etude en cours.
Rue de Fougères	Dépôts sauvages récurrents derrière le transformateur	Réponse apportée sur place : Les agents du secteur Sud y passent déjà toutes les semaines. Ils resteront vigilants sur ce point.
Rue de Fougères	Certains riverains demandent qu'un logo "30" soit matérialisé sur la chaussée.	Réponse apportée sur place : Ce n'est pas possible car c'est déjà indiqué en haut de la rue. De plus, tous les quartiers sont déjà limités à 30.
Rue Frédéric Mistral	Au niveau du 70 : une armoire de La Poste empiète sur le trottoir.	Courrier envoyé à La Poste le 2 avril 2025 (pièce jointe).
Rue Frédéric Mistral	Vitesse excessive et virage dangereux (niveau rue de Redon). Voir ce qu'il est possible de faire ? Tester des chicanes ?	Etude en cours.
Chemin de Banlieue	La chaussée est en très mauvais état. Vérifier dans la convention avec l'agriculteur s'il doit créer un stationnement spécifique pour les camions lors du ramassage des betteraves.	Courrier envoyé à M THURETTE le 8 avril 2025 (pièce jointe).